



## SITUATION HYDROLOGIQUE et MODALITES D'EXPLOITATION

### Bulletin d'information Au 4 février 2022

#### I - Contexte hydrologique

Les réserves des 3 systèmes alimentaires des canaux de Briare, de Bourgogne et du Centre ont continué leur hausse depuis le mois dernier : la période de remplissage hivernal est toujours en cours.

Les débits de tous les cours d'eau ont baissé depuis le mois dernier et sont tous inférieurs aux débits moyens mensuels à l'exception du débit la Besbre mesuré à Saint-Pourçain.

A l'exception de celui du département de l'Ain qui n'impacte pas le secteur de la DTCB, il n'y a plus d'arrêté sécheresse en cours.

#### II - Etat des réserves par voie d'eau (canaux à bief de partage) (données VNF du 03/02/22)

Voie d'eau	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Canal du Centre	93%	😊	➔	Réserves supérieures à la moyenne
Canal de Briare	85%	😊	➔	Réserves supérieures à la moyenne
Canal de Bourgogne	96%	😊	➔	Réserves supérieures à la moyenne
Canal du Nivernais	Sans objet	😊		Alimentation principalement réalisée via le barrage de Pannecière (rempli à 63 % selon objectif de gestion)

😊- situation satisfaisante ; 😊 situation à surveiller ; 😊 situation critique

#### Réservoirs stratégiques pour alimentation Canal Latéral à la Loire – (données site web EPLoire du 03/02/22)

Réservoirs	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Villerest (Prise d'eau de Roanne)	97%	😊	➔	Pas de soutien de la Loire
Naussac (Prise d'eau des Lorrains)	71%	😐	➔	Pas de soutien de l'Allier

### III - Débits des rivières alimentant les voies d'eau

(données web -03/02/2022)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
<b>Armançon</b> <i>Canal de Bourgogne</i>	<a href="#">Tronchoy (89)</a> <a href="#">Brienon (89)</a>	2,0 2,9	15,4 20,8	☹️	➡️	Débits inférieurs à la moitié des débits moyens mensuels (37% et 34%)
<b>Ouche</b> <i>Canal de Bourgogne</i>	<a href="#">Plombières (21)</a>	0,61	4,9	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (39%)
<b>Loire - Canal Latéral Loire</b>	<a href="#">Gien (45)</a>	43	241,4	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (47%)
<b>Allier - Canal Latéral Loire</b>	<a href="#">Cuffy (58)</a>	17	90,7	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (39%)
<b>Besbre - Canal Latéral Loire</b>	<a href="#">Saint-Pourçain (03)</a>	0,86	12,7	😊	➡️	Débit équivalent au débit moyen mensuel
<b>Aron</b> <i>Canal Nivernais Versant Loire</i>	<a href="#">Verneuil (58)</a>	1,8	27,7	☹️	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (69%)
<b>Loing</b> <i>Canal du Loing</i>	<a href="#">Montbouy (45)</a> <a href="#">Episy (77)</a>	0,2 1,8	2 22,9	☹️	➡️	Débits inférieurs aux débits moyens mensuels (50% et 68%)
<b>Bourbince - Canal du Centre</b>	<a href="#">Blanzay (71)</a> <a href="#">Vitry en Charollais (71)</a>	0,1 0,76	1,4 7	☹️	➡️	Débits inférieurs aux débits moyens mensuels (66% et 45%)
<b>Arroux - Canal du Centre</b>	<a href="#">Rigny-sur-Arroux (71)</a>	2,7	22,1	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (37%)
<b>Dheune - Canal du Centre</b>	<a href="#">Santenay (21)</a>	0,24	1,53	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (47%)

😊- situation satisfaisante ; ☹️ situation à surveiller ; ☹️ situation critique

### IV - Débits des rivières navigables


(données web -03/02/2022)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
<b>L'Yonne amont</b> <i>Canal du Nivernais</i>	<a href="#">Dornecy (58)</a> <a href="#">Clamecy (58)</a>	0.92 --	7,3 8	☹️	➡️	Débits inférieurs à la moitié des débits moyens mensuels (49% et 37%)
<b>L'Yonne aval</b> <i>L'Yonne navigable</i>	<a href="#">Gurgy (89)</a> <a href="#">Joigny (89)</a> <a href="#">Pont s/ Yonne (89)</a>	4,1 -- 9,57	42,4 72 82,7	☹️	➡️	Débits inférieurs aux débits moyens mensuels (58% et 46%)
<b>La Seille</b> <i>La Seille navigable</i>	<a href="#">Louhans (71)</a> (pas de débit)	--	0,56 m	☹️	➡️	

😊- situation satisfaisante ; ☹️ situation à surveiller ; ☹️ situation critique

## IV – Arrêtés sécheresse

(données web : [Propluvia](#) -03/02/2022)

Départements	Vigilance max département	Bassins versants DTCB	Début de validité	Lien vers arrêté préfectoral
01		<i>Pas de seuil atteint</i>	01/09/2021	<a href="#">AP_01</a>

### Légende

 Vigilance     Alerte     Alerte renforcée     Crise

Les départements non mentionnés dans le tableau ne font pas l'objet d'arrêté sécheresse.



# État du réseau de la DTCB au 4 février 2022

